NUMERO X.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 4. Février 1803.

De CORFOU, *le* 17. *Novembre*, 1802.

LA réforme du Gouvernement des *Isles-Unies* de la Mer *Ionienne*, entreprise sous les auspices des Armes *Russes*, est presque complette. Des Délégués, étrangers respectivement aux Isles qu'ils gouverneront, y ont pris l'administration en mains, & réorganisé les Autorités inférieures. Ce n'est qu'à l'Isle de *Cérigo*, que ces changemens ne se sont pas encore étendus. Pour les y introduire aussi, une Frégate *Russe* va y conduire le Délégué, nommé pour cette Isle. Le Plénipotentiaire *Russe*, Comte de *Mocenigo*, qui a destiné à cet usage le dit bâtiment, récemment arrivé dans notre Port, y fera embarquer une partie des Troupes de sa Nation, qui accompagneront le Délégué, & dont celui-ci pourra disposer. Au moyen de ces dispositions, avouées par les principales Puissances de l'*Europe*, sans en excepter la *France*, l'ordre & la tranquillité, si longtems bannis de ces Isles, ont commencé à y renaître, à en juger du moins par l'extérieur. Il faut espérer, que ce repos puisse être consolidé par une bonne administration, juste & prudente.

EXTRAIT d'une Lettre de CORFOU *du* 13. *Décembre*.

„ Une Frégate sous Pavillon *Tricolor*, venant d'*Alexandrie* & ayant à bord le Colonel *Sébastiani*, aborda, il y a peu de jours, à l'Isle de *Zante*. Un Parti, contenu depuis quelque tems, crut cette circonstance favorable pour essayer de se relever; mais l'Administrateur, délégué au Gouvernement de cette Isle, se faisant appuyer par la Garnison *Russe*, parvint à contenir le mouvement populaire, qui s'étoit manifesté dans beaucoup d'endroits; & l'ordre fut rétabli. L'Envoyé *François*, informé de cet événement, écrivit au Gouverneur une Lettre, contenant l'expression des intentions de son Gouvernement pour le maintien de l'Administration établie dans la République des *Sept-Isles*. „

De VÉNISE, *le* 12. *Janvier*, 1803.

Il vient d'arriver ici des Lettres de *Malte*, qui contiennent quelques particularités intéressantes. En exécution du Traité d'*Amiens*, suivant lequel aucuns Individus *François* ni *Anglois* ne peuvent plus faire partie de l'Ordre de *Malte*, le Commandant *Britannique* y a fait publier à son de trompe, que tous les Chevaliers de la première Nation, sous peine d'arrestation, eussent à déposer leur Croix & leur Uniforme; ce à quoi quatorze environ avoient déjà satisfait. On apprend en même tems, que les deux mille Hommes de Troupes *Napolitaines*, arrivés à *Malte*, sont logés dans les Casernes hors de la Ville, & dans les Forts de *Riccazoli* & de *Saint-Ange*, à l'exception de leur Commandant, qui seul est établi dans *Malte* même, & qui n'y a qu'une Garde d'honneur. On ne mande pas encore l'époque de l'évacuation de l'Isle par les *Anglois*: En effet, si déjà tout le reste étoit arrangé, il faudroit pour cela, outre la présence de la Garnison *Napolitaine*, celle du Grand-Maître ou de Commissaires Plénipotentiaires de l'Ordre, qui fussent prendre possession de l'Isle.

EXTRAIT d'une Lettre de TOULON *du* 27. Nivôse (17. *Janvier*.)

„ La Sœur du *Premier-Consul*, Mme *Leclerc*, a fini, hier au soir, sa Quarantaine. Elle est inconsolable de la perte, qu'elle a faite; sa santé paroît très-foible. Elle a ramené avec elle son Fils unique en très-bas âge. Elle ne pourra partir que dans quelques jours pour *Paris*, où elle se rendra à petites journées, accompagnée du Général *Lauriston*, que le *Premier-Consul* a envoyé au-devant d'elle. „

„ Nous avons vu arriver ici avant-hier le Chef-de-Brigade *Bruyère*, premier Aide-de-Camp du Général en chef *Leclerc*. D'abord attaché à l'Etat-Major de *Bonaparte* en *Italie*, cet Officier n'a pas quitté *Leclerc* depuis cette époque. Il l'a suivi sur le *Rhin*, en *Portugal*, & aux Colonies: Il a été envoyé deux fois, par lui, de *St. Domingue* en *France*; la première, pour annoncer la conquête de l'Isle; la seconde, avec une autre mission. Il alloit pour la troisième fois se rendre à *St. Domingue*, lorsqu'il a appris la

mort de son Général. Le Gouvernement l'a chargé de diriger son Convoi. Le Corps partira d'ici, le 5. ou le 6. *Pluviôse* (25. ou 26. Janvier,) sur une Frégate, & ira débarquer à *Marseille*, où de grands honneurs lui sont préparés. Lors de l'exposition des restes du Général *Leclerc* en cette Ville, où il a commandé à la satisfaction générale dans des circonstances difficiles, son Eloge funèbre y sera prononcé par Mr. *de Cicé*, Archevêque d'*Aix*. De *Marseille* le Corps du Général sera, à ce qu'il paroit, porté à sa Terre de *Mont-Gobert*, près de *Soissons*, où il avoit demandé à être inhumé. Son Cercueil pèse de huit à neuf-cents livres, ce qui en rendra le transport par terre plus difficile. La Gendarmerie a reçu ordre de lui donner, le long de la route, une Escorte d'honneur. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au 9.* Pluviôse (29. *Janvier.*)

„ Déjà le travail des Commissaires de l'*Institut*, chargés de la répartition des Membres de ce Corps entre les nouvelles Classes, est terminé, & approuvé par le *Premier-Consul:* On vient d'avoir dès aujourd'hui la Liste des anciens Membres de l'*Institut*, répartis de la manière prescrite; elle indique même à la fois les nouveaux Membres. Parmi les Nouvelles, que *Paris* fournit en ce moment, on remarque celles de l'arrivée du Chef-de-Brigade *Sébastiani* du *Levant*; & du retour prochain du Général *Lannes* à *Lisbonne*. Le premier arriva en cette Capitale le 1. de ce mois (21. Janvier;) on le vit le 3, avec le Général *Lannes*, à la dernière Audience de Dimanche à *St. Cloud*, où l'on distingua aussi les Généraux *Augereau* & *Massena*. On attache justement beaucoup d'importance aux courses du Colonel *Sébastiani*, surtout en ce qu'elles comprenoient la visite de l'*Egypte* & de *Malte:* Cet Officier a dû examiner par ses yeux, comment les choses s'y passoient, & si les *Anglois* se tenoient aux termes du Traité d'*Amiens:* Mais rien n'est connu jusqu'ici du résultat de sa mission, ou du Rapport qu'il en aura fait au *Premier-Consul*. Ce Chef-Magistrat renvoye à la Cour de *Portugal* le même Ministre, qui la quitta si brusquement il y a quelques mois. On a eu le tems d'approfondir l'occasion & les circonstances de sa retraite, & celui d'assoupir les différends. De son côté le Public se les rappelle trop encore pour ne pas s'intéresser à la manière, dont le *Journal officiel* vient d'annoncer le renvoi du Général à son Poste. " Le Général *Lannes*, Envoyé-„ Extraordinaire & Ministre-Plénipoten-„ tiaire auprès de S. A. Royale le Prin[illegible]s: „ Régent de *Portugal* (y est-il dit, *du P*[illegible] „ été présenté Dimanche au *Premier-Con-* „ *sul* par le Ministre des Relations-[illegible]ous „ rieures. Il a reçu son Audience de [illegible]ou „ gé pour retourner à son Poste. Le *Pre-*[illegible]près „ *mier-Consul* lui a recommandé spé[illegible]ont „ lement de s'occuper à faire rendre [illegible]a n[illegible] „ stice au Commerce *François* à *Lis-*[illegible]e „ *ne* & à le protéger, comme il a [illegible]ne „ déjà commencé de le faire dans la [illegible]Rég „ mière année de sa mission. Il lui a [illegible]e „ ticulièrement fait connoître, qu'il [illegible]on „ content des services, qu'il avoit ren[illegible]e „ jusqu'à cette heure dans cette Résid[illegible]es „ ce. " D'autres Articles encore, qui [illegible]oi été insérés ces jours-ci dans la même [illegible]eu[illegible]ans le parmi les Avis de l'Etranger, mérit[illegible]és, d'être recueillis. Tel est celui de *Gibral-* [illegible]Ré- *tar* du 30. Décembre, qui confirme [illegible]lit bruit de la révolte d'une partie de la G[illegible]ur nison de cette Place contre son Gouv[illegible]oi neur Royal. Aux détails de ce soulèvem[illegible]ue férieux, mais heureusement étouffé, [illegible] *Moniteur* en a ajouté encore ceux, ma[illegible]év dés de *Naples* sur une nouvelle querelle cherchée par la Régence *Algérienne* au *Da-* [illegible]n *nemarc*, & que l'intervention *Françoise* a [illegible] à-peine pu empêcher d'éclater. Voici les deux Récits. "

„ GIBRALTAR, 30. *Décembre.* „ Le 24. de ce mois, il se forma ici ver[illegible] les 7. heures du soir un rassemblement de Soldats, qui crioient: *Liberté! liberté! Nous voulons deux têtes!* Le Capitaine Aide-Major du Régiment du *Roi* s'étant présenté à eux, ils le saisirent en criant toujours *liberté*. Une partie du Régiment de *la Reine* du 25[me] Régiment s'étant jointe à eux, marchèrent vers le Gouvernement, en répétant toujours les mêmes cris. Les Grenadiers essayèrent en vain de les retenir; les Canonniers eurent le tems de placer des Pièces, de défendre l'entrée de la Salle, où étoient le Gouverneur, Prince *Edouard* Duc de *Kent* & le Général *Barnet:* Ce dernier sortit & leur demanda ce qu'ils vouloient: Leur réponse fut: *Nous voulons, que vous soyez Gouverneur, & que le Prince parte:* A quoi le Général répliqua: *Soyez tranquilles; & de main je vous donnerai réponse.* Les Mutins se retirèrent; mais, à quelque distance de-là, ils trouvèrent le 54[me] Régiment sous les armes: Celui-ci fit sur eux un feu si vif, qu'ils furent contraints de se disperser, après avoir eu plusieurs des leurs tués & beaucoup de blessés. "

„ Le 25. il fut ordonné à toutes les Troupes de se réunir sur la Place-d'Armes. Le Général *Barnet* s'y rendit, de son côté; &, après une forte réprimande, il demanda

ux Mutins ce qui les avoit portés à ces ex-
ès : Ils répondirent, qu'*ils ne vouloient pas*
u Prince pour Gouverneur. Un d'eux donna
n Papier au Général, en lui disant : *Nous*
ous donnons trois jours pour y répondre.
out sembla s'appaiser alors : Mais le 26,
près une journée passée en entier dans la
onfusion, le tumulte augmenta à l'entrée de
a nuit ; & vers dix heures tout étoit soulevé.
e Prince sortit alors avec une Compagnie
e Grenadiers & deux Pièces de campa-
ne : Avec eux il se plaça à la tête de son
égiment, & marcha droit sur les Révoltés.
e feu des Canons & de la Mousqueterie
ommença à 10. heures trois quarts, & dura
usqu'à minuit. On assure, qu'il y eut plus
e 80. Hommes tués & 200. blessés. Enfin
es Mutins se dispersèrent ; & le 27, au
oint du jour, on les voyoit courir çà & là,
ans aucun ordre & entièrement déconcer-
és. A 7. heures, le Prince, suivi de son
Régiment & de ses Aides-de-Camp, se ren-
it dans la grande Ruë, & ordonna que cha-
un rentrât dans son Quartier : Le reste du
our fut très-tranquille ; & à 6. heures du
oir les cris répétés de *huzza* annoncèrent
ue tout étoit terminé. Le 28, on a traduit
une Cour Martiale plusieurs des Soldats
évoltés : Ils vont être jugés incessamment. "

" NAPLES, 22. *Décembre*. "

" On écrit d'*Alger*, sous la date du 5.
anvier, que la Régence avoit déclaré la
Guerre au *Danemarc*. Elle avoit donné or-
re au Consul de cette Puissance de s'embar-
quer sous trois jours, & même menacé de se
porter envers lui aux dernières extrémités.
e Citoyen *Dubois-Thainville*, Chargé des
ffaires de la République *Françoise*, ayant reçu
ordre spécial du *Premier-Consul*, " de pro-
téger toutes les Puissances amies contre les
injustices & les violences des Pirates, " a
fait connoître au Dey, " que le *Premier-*
Consul apprendroit avec peine une conduite
si irrégulière contre une Puissance,
qui n'avoit donné aucun sujet de plainte à
la Régence, & qui au contraire venoit en-
core tout récemment de lui payer des tri-
buts très-considérables. " Cette média-
tion de la *France* a paru beaucoup déplaire
au Dey, qui a même menacé l'Agent *Fran-*
çois de le renvoyer avec celui de *Danemarc*.
Cependant les choses paroissent s'être raccom-
modées. L'Agent *Danois* est resté ; & on
croit, que, pour cette fois, la Régence ne
déclarera pas la Guerre au *Danemarc*. "

De LA HAYE, *le* 2. *Février*.

Le *Gouvernement-d'Etat* n'a pas encore
proclamé la Loi, relative à l'Emprunt vo-
lontaire pour trouver le *déficit* dans les re-
cettes publiques de cette année, & aux au-
tres mesures de Finances y liées. La pu-
blication de cette Loi est sans doute retar-
dée par certaines représentations du Gou-
vernement *François* contre le projet de con-
vertir les *Rescriptions Bataves*, payables
après la Paix, en Obligations non-rem-
boursables. On assure, que le Trésor de
Paris y a un intérêt direct ; intérêt, qui
d'abord auroit fait désirer au Gouvernement
François la révocation de cette mesure,
mais qu'il paroît être question maintenant
de concilier avec l'exécution de la Loi *Ba-*
tave. En attendant, le *Corps-Législatif* de
cette République continuë ses délibéra-
tions, auxquelles le *Gouvernement-d'Etat*,
entre autres matières intéressantes, a sou-
mis encore un système général des Elections,
conformément au vœu de l'Acte Constitu-
tionnel. Le *Corps-Législatif* a nommé de-
puis peu au *Syndicat National* M^re *J. van*
Haaften, jusqu'ici Commissaire du Gou-
vernement dans le *Brabant Hollandois*, à la
place de M^re *J. A. ten Bergen*, Procureur
Départemental à *Groningue* ; le dernier, ap-
pellé à succéder dans le *Syndicat* à M^re *J. B.*
Bicker, avoit remercié de cette vocation.

De LEYDE, *le* 2. *Février*.

Les Lettres de LONDRES nous man-
quent encore, par la voye directe, depuis
le 18. Janvier ; mais nous en avons par la
voye de *France* des Nouvelles jusqu'au 21. du
mois : Et c'est probablement à cette occa-
sion, qu'on a reçu à *Paris* le récit circon-
stancié de la Révolte d'une partie de la
Garnison de *Gibraltar* contre le Gouver-
neur de la Place, Duc de *Kent*, Fils de
S. M. *Britannique*. L'on n'ignoroit point,
que ce Prince y avoit introduit une disci-
pline plus sévère parmi les Soldats que cel-
le, qu'on y observoit précédemment ; mais
l'on ne croyoit point, que cette sévérité
dût lui attirer de si grands desagrémens.

Par des Lettres, écrites à bord de
l'Escadre *Angloise* dans la Baye d'*Oristagni*
en l'Isle de *Sardaigne*, en date du 28. &
du 29. Novembre, l'on est aussi instruit ul-
térieurement des circonstances du soulève-
ment, causé par une partie de l'Equipage
du Vaisseau de guerre, *le Gibraltar* : Il
eut lieu durant le trajet de *Gibraltar* pour
joindre l'Amiral *Bickerton*. " Le 6. Octo-
„ bre (est-il dit dans une Lettre, écrite
„ à bord du *Superbe* le 28. du même
„ mois) — nous reçumes ordre de faire
„ voile (à ce qu'on supposoit pour *Mal-*
„ *te*) de conserve avec *le Dragon*, *le Gi-*
„ *braltar*, *le Triomphe*, *le Superbe*, & *le*
„ *Renown*. L'Equipage du *Gibraltar* té-
„ moigna son désir de faire voile à l'*Ouëst* :
„ Ce désir fut suivi d'une disposition alar-

„ mante & inattendue à la Mutinerie, laquelle cependant fut bientôt étouffée par „ la conduite courageuse des Officiers, secondée par l'appui ferme & résolu des „ Marines. Plusieurs des Chefs sont actuellement aux fers: Deux d'entre eux ont „ déja payé leur forfait de leur vie. " — C'étoient-là les principaux Auteurs de la Mutinerie: Ils ont été jugés & condamnés à bord du *Dragon*, ensuite exécutés à bord du *Gibraltar*. Durant la Procédure, le Capitaine *Kelly*, commandant ce dernier Vaisseau, témoigna les grandes obligations, qu'il avoit au Détachement de Marines sur son bord; & ce témoignage a été consigné sur les Régistres. Le Capitaine *Johnston*, qui commandoit le Détachement, & tous ses Marines ont reçu les remercimens publics de l'Amiral *Bickerton*. Il est donc constaté, que la Mutinerie a été étouffée sur le bord du *Gibraltar* même. Au reste la Lettre ci-dessus ajoute: " A no „ vée en cette Baye (d'*Oristagni*) „ avons trouvé le Vaisseau *le Kent* „ té par l'Amiral Sir *Richard Bic* „ *l'Agincourt*, Cap. *Ryves*; & *l* „ *mouth*, Cap. *Hurt*. Notre de „ future n'est pas encore connue „ sommes tous tenus dans l'ignora „ la raison, pour laquelle l'on n „ tient ici: C'est une Baye, où „ Vaisseau de guerre n'entra précéde „ & il n'y a pas une seule Maison „ miles de la Côte. Nous avons eu „ ment un violent coup-de-vent, „ lequel *le Triomphe* & *le Renown* „ leurs cables. Le Capitaine *Ryve* „ à *Alger* pour l'affaire des Passep „ accorder pour la *Méditerranée*, a „ vires Marchands: Elle a été réglé „ miable. Mylady *Bickerton* est „ ici en très-bonne santé. — "

On avertit, de la part des Directeur & Commissaires de la Négociation de Rente gères, converties en Rentes remboursables (Los-Renten,) *à la charge de Planteurs* Américaine Danoise *de* Ste. Croix, *qu'on vaquera Mercredi 2. Février prochain, dant le cours du dit mois, tous les Mercredis & Jeudis, depuis 9. heures jusqu'à Comptoir* d'Arnold Finman *à* Amsterdam, *au payement de deux années d'Int retirant les Coupons échus le 1. Février* 1802. *&* 1803, *à 4. pour-cent; & de plus, été fait en présence de Notaire & Témoins le tirage de 32. Obligations, numérotées tivement* Nos 4. 11. 16. 48. 93. 140. 145. 162. 171. 178. 213. 242. 276. 279. 33 362. 374. 429. 437. 523. 529. 535. 614. 624. 625. 666. 687. 709. 736. 743. & 7 *quels seront payés au Comptoir sus-dit au tems fixé, en retirant les Coupons, & qu'on n' ra aucuns Intérêts ultérieurs, mais qu'on les considérera comme remboursés. On ar plus de la part des Directeur & Commissaires de la Négociation de* Rentes-Viagère *verties en* Rentes remboursables (Los-Renten,) *à la charge de feu* Engel va verhout, *sous la caution de sa Plantation* Beverhoutsberg, *en l'Isle* Américaine *de* St. Jean, *les Porteurs des dites Obligations, que, Mercredi 2. Févr chain & pendant tout ce mois, les Mercredis & Jeudis, le matin depuis 9. heures midi, on vaquera, au Comptoir du Directeur, au payement de deux années d'Int pour-cent du Capital restant, en retirant les Coupons, échus le premier Février* 1803, *ainsi qu'au payement de 15. pour-cent de remboursement du Capital, en l' sur les Obligations.*

N. van Noorle; H. P. Roos, P. Bel, A. van Noorle, A. J. W & J. Messchaert, *Courtiers, présenteront à vendre, en public & au plus dans la Ville d'*Amsterdam, *au commencement du mois de Mars prochain (à fixer ultérieurement,) une partie d'environ cent-cinquante-mille Livres de* Houb merique, *nouvellement arrivé & de la plus excellente qualité. Le* Houblon *se t posé dans les Magasins dits* Engeland *&* Stokop, *où les Intéressés peuvent l'examin Janvier & le 2. Février, ainsi que pendant quelques jours avant celui de la Vente pris ce dernier. On peut en attendant se procurer des informations ultérieures dits Courtiers, où l'on pourra avoir aussi à tems les Notices de la Vente.*

Les Commissaires du Spectacle François *de* la Haye *en* Hollande *préviennent que cela peut concerner, qu'ils ont chargé leur Régisseur-général* Laurent de Po *engager en leur nom les Artistes nécessaires au dit Spectacle.*

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 4. Février 1803.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11. *Janvier*. La *Gazette* de la Cour annonce aujourd'hui, que le Gouvernement de *Wyborg*, qui a été formé de la ci-devant Province de *Finlande*, en portera desormais le nom. Une serieuse maladie a menacé les jours du Chancelier, Comte *Alexandre de Woronzow*; mais ce Ministre vient d'être rétabli heureusement de son indisposition.

EXTRAIT d'une Lettre de ROME *du* 8. *Janvier*.

„ Les Equipages des deux Bâtimens de guerre, que le *Premier-Consul* a envoyés en présent au *Saint-Père*, & dont les Officiers ont été beaucoup fêtés en cette Capitale, sont sur le point de retourner en *France*. La Corvette *l'Alcyon*, qui est prête à les ramener dans leur Patrie, y reconduira aussi une partie des restes du feu Pape, transportés de-là en cette Capitale l'année dernière. Le 29. Décembre eut lieu la translation, de la *Basilique* du *Vatican* à *Civita-Vecchia*, des entrailles de *Pie* VI, pour être apportées en *France* à bord de *l'Alcyon*, & être déposées ensuite à *Valence*, selon la demande qui en a été faite au *St. Père*. Cette translation se fit avec non moins de dévotion que de magnificence, tant à *Rome* que sur toute la route, & à *Civita-Vecchia*, où le Convoi arriva au milieu de la nuit. Le lendemain l'Urne, qui renfermoit le dépôt vénéré, fut consignée au Commandant de la Corvette *Françoise*, par un Acte légalisé, & au bruit d'une décharge générale de l'Artillerie du Bâtiment. Il n'attend plus qu'un vent favorable pour faire voile pour *Toulon*, d'où l'Urne sera conduite à *Valence*, afin d'être placée dans le Mausolée, qu'a fait ériger le Gouvernement *François* au défunt Pontife, décédé dans des circonstances bien différentes. "

De MILAN, *le* 17. *Janvier*. La bonne intelligence & l'harmonie, qui règnent actuellement entre la Cour de *Rome* & le Gouvernement *François*, avoient fait répandre & avoient accrédité le bruit de la restitution au *Saint-Siège* d'une de ses anciennes Provinces. Il est connu, que par le Traité de *Tolentino* les trois Légations de *Bologne*, de *Ferrare* & de la *Romagne*, ont été détachées de l'*Etat-Ecclésiastique*, & qu'elles font maintenant partie de la République *Italienne*. Le Pape, soutenoit-on, avoit lieu d'espérer, que la *Romagne* lui seroit rendue, & cette République seroit indemnisée de cette perte par le Duché de *Parme*. Ce prétendu arrangement semblait en effet ne pas mériter croyance auprès de ceux qui sçavent, que la *France*, au moins n'est pas prodigue de son territoire. Cependant il a excité les alarmes des Administrateurs du Département de *Rogogna*, qui ont écrit directement au *Président*, pour qu'il voulût les rassurer, eux & leurs Concitoyens. *Bonaparte* a répondu, par l'intermédiaire du Premier-Ministre *Italien*, *Mareſcalchi*, résidant à *Paris*; il a fait déclarer, „ que jamais il ne souffrira, qu'aucune des dispositions, arrêtées au Congrès de *Lyon*, soit altérée par la distraction d'une partie du Territoire de la République. " A cette occasion les Journaux de *Milan* se donnent carrière pour louer la loyauté du *Premier-Consul*. Un hommage éclatant a nouvellement été décerné à ce Chef-Magistrat par le Gouvernement *Lucquois*, qu'on sçait avoir été organisé, il y a un an, par le Commissaire *François*, *Salicetti*. Voici ce qui s'est passé à *Lucques* à l'occasion du séjour, qu'y a fait le Ministre *François* près la Cour de *Florence*, pendant l'absence du Roi d'*Etrurie*.

„ LUCQUES, *le* 11. *Janvier*. Dans la Séance d'avant-hier le *Grand-Conseil*, à la suite d'un Discours éloquent du Citoyen Professeur *Moscheni*, a nommé une Députation, chargée de se rendre chez le Général *Clarke*, Ministre de la République *Françoise* près S. M. le Roi d'*Etrurie*, présentement en mission à *Lucques*, pour lui faire part de la parfaite harmonie, qui règne dans le *Grand-Conseil*, de la constante direction de ses travaux vers le bien public, & des sentimens de reconnoissance & de respect, qu'il nourrit pour le *Premier-Consul Bonaparte*, ainsi que de l'estime de cette Assemblée pour le Ministre de ce grand Homme. Le Citoyen *Marchi* a ensuite proposé au *Grand-Conseil*, „ qu'il fût placé aux frais du Corps, dans la Salle de ses Séances, une Statue en marbre, représentant *Bonaparte*. Les bas-reliefs du Piédestal seroient ornés des emblêmes de la Victoire, de la Paix, & de la

„ Gloire, avec cette inscription en caractères d'or: *Au Père du Peuple Lucquois, le C...* „ *Conseil reconnoissant.*" Cette proposition a été adoptée au milieu des acclamations universelles, & convertie aussi-tôt en Décret."

De RATISBONNE, *le 21. Janvier.* La Diète tiendra aujourd'hui une Séance. Le Protocolle devoit y être ouvert encore, pour recevoir les Votes des ... sur le *Plan d'indemnité*: Mais, comme il est décidé maintenant, qu'il doit être ... nouveaux changémens à ce Plan, on suspendra sans doute les délibérations à son ... Les Membres de l'*Empire*, qui, le 17. de ce mois, se prononcèrent encore pour ... ption du Projet actuel, étoient *Hesse-Darmstadt*, le Grand-Prieur de l'Ordre de ... *Jean-de-Jérusalem*, *Anhalt*, *Holstein-Glückstadt*, les Princes de *Nassau*, *Arem* ... *Hohenzollern*, & *Schwarzbourg*. Dans le Collége des Electeurs il ne fut recueilli ... jour-là, aucuns nouveaux suffrages sur le grand objet en discussion. Cet objet n'a été traité du tout jusqu'ici par les Délégués des Villes Impériales. En attendant, Lettres de *Saltzbourg* & de *Passau* annoncent déjà la prochaine exécution de la Convention de *Paris*. Le nombre des Troupes *Autrichiennes* est déjà beaucoup diminué à *Saltzbourg* comme dans *Passau*. Elles semblent devoir évacuer entièrement cette dernière Ville vers le 25. du mois, pour la remettre au Militaire *Bavarois*, dont quelques officiers du Génie viennent d'y arriver. A *Saltzbourg*, où il ne restera qu'un Détachement Impérial peu nombreux, on attend dans peu le Baron de *Crumpipen*, pour prendre possession Civile du Pays au nom du Grand-Duc de *Toscane*. Bientôt suivront sans doute aussi les autres prises de possession, soit celles différées de la part de la Maison d'*Autriche* jusqu'à l'arrangement de ses intérêts, soit celles auxquelles elle a été autorisée par les dernières Négociations. Il ne reste donc guères, pour terminer l'affaire des Indemnités, qu'à procurer à l'Electeur de *Bavière* le dédommagement du sacrifice de l'Evêché d'*Eichstädt*, & à completter les revenus de l'*Electeur-Archichancelier*. Ce nouveau Prince Ecclésiastique continue à attendre à *Ratisbonne* le complément de sa dotation: Les uns lui destinent toujours, pour cet effet, les Péages de la rive droite du *Rhin*; mais d'autres persistent à assurer, que le Gouvernement *François* s'oppose, ... expédient & veut constamment la suppression des Droits, dont il s'agit.

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* PARIS *jusqu'au* 9. Pluviôse (29. *Janvier*).

„ Il nous faut entrer davantage (*ainsi que nous l'avons promis l'Ordinaire dernier*) ... les détails de la nouvelle organisation de l'*Institut National*. Cette Société avoit absorbé les quatre anciennes *Académies*. Le Gouvernement vient de les en faire ressortir, ... recréer cependant les noms antiques. La première des quatre nouvelles Classes de l'*Institut*, dite *des Sciences Physiques & Mathématiques*, sera composée de 65. Membres ... de huit Associés étrangers. Leurs recherches auront distinctement pour objets les ... cipales branches des Mathématiques & de la Physique; les Membres formeront en ... séquence les onze Sections suivantes, de Géométrie, Méchanique, Astronomie, Géo... phie & Navigation, Physique générale, Chymie, Minéralogie, Botanique, Econo... Rurale & Art Vétérinaire, Anatomie & Zoologie, Médecine & Chirurgie. La ... aura, parmi ses Membres, deux Secrétaires perpétuels, l'un pour les Sciences Ma... matiques, l'autre pour les Sciences Physiques. Elle pourra nommer cent Correspon... Nationaux ou étrangers. — Le second rang appartiendra à la Classe *de la Langue & la Littérature Françoises*, qui représentera la célèbre *Académie de France*, & aura ... même nombre de Membres, celui de quarante. De même que la Compagnie qui l'a ... vancée, elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la ... *Françoise*. Elle fera, sous le rapport de la Langue, l'examen des Ouvrages imp... de Littérature, d'Histoire & de Sciences: Le Recueil de ses observations critiques ... publié au moins quatre fois par an. Un des Membres doit être nommé à vie à la ... de Secrétaire. — La troisième Classe, celle *d'Histoire & de Littérature ancienne*, ... également quarante Membres & de plus huit Associés étrangers. Les Langues sçavan... les Antiquités & les Monumens, l'Histoire, & toutes les Sciences Morale & Poli... dans leur rapport avec l'Histoire, feront les objets de ses travaux. Elle s'attachera ... tout à enrichir la Littérature *Françoise* des Ouvrages des Auteurs *Grecs*, *Latins* & *... taux*, qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupera aussi de la continuation ... Recueils Diplomatiques. Un Secrétaire perpétuel sera pris parmi les Membres; ... sera libre à ceux-ci de se choisir soixante Correspondans *François* ou autres. —

t Membres & huit Associés étrangers composeront, enfin, la quatrième Classe, con-
rée aux *Beaux-Arts*. Les Artistes *François*, qui doivent y être admis, sont dix Pein-
, six Sculpteurs, autant d'Architectes, trois Graveurs, & autant de Musiciens-Com-
teurs. Ils seront divisés en Sections, suivant les Arts qu'ils professent. Leur Classe
un de ses Membres pour Secrétaire permanent, & elle pourra avoir trente-six
respondans Nationaux ou étrangers. — Chaque Classe tiendra tous les ans une Séan-
publique, à laquelle les trois autres assisteront. Elles se réuniront toutes, quatre
s par an, en Corps d'*Institut*, pour se rendre compte de leurs travaux. Tous les ans
Classes distribueront des prix; la première, un de 3000; les deux suivantes, chacune
de 1500. Francs; l'autre, les grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architectu-
& de Composition Musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands
x, seront envoyés à *Rome*, pour y être entretenus aux frais du Gouvernement. —
rès la première formation actuelle de l'*Institut*, les nominations aux Places vacantes
ont faites par chacune des Classes, où ces Places viendront à vaquer, sauf le droit
Premier-Consul de confirmer les Sujets élus. L'*Institut* recevra annuellement du Tré-
Public 1500. Francs pour chacun de ses Membres non-associés; 6000. Francs
ur chacun des Secrétaires; & pour ses dépenses une Somme, qui sera déterminée
sa propre demande & comprise dans le Budget du Ministre de l'Intérieur. "

", On sçait à-présent, que l'ouverture du Canal de *Charleroi*, pour la jonction de la
ambre à l'*Escaut*, se fera avec la cérémonie la plus imposante, sous les murs de *Bruxel-*
, à l'époque du voyage du *Premier-Consul* dans cette Ville & en sa présence. Ce
yage demeure fixé au Printems prochain. Quelque grande & difficile que soit l'entre-
se, dont on vient de parler comme devant signaler le séjour de *Bonaparte* dans la *Belgi-*
, on peut en espérer du succès, à en juger par celui qu'a déjà un autre projet des
us vastes, celui d'amener à *Paris* les eaux de l'*Ourcq*. Il vient d'être publié à ce der-
r égard l'Avis officiel ci-dessous. "

", L'Arrêté des *Consuls* du 25. *Thermidor* (13. Août) dernier, en ordonnant, que les tra-
ux, relatifs à la dérivation de l'*Ourcq*, seroient commencés le 2. *Vendémiaire* (23. Septem-
e) suivant, a, par cela même, levé tous les obstacles & fait disparoître tous les retards,
e des intérêts particuliers, des rivalités & des prétentions de toute espèce, auroient op-
sés longtems à l'exécution de cet utile projet. Grâces aux dispositions de cet Arrêté, les
ux de l'*Ourcq* seront donc amenées aux Portes de *Paris* avant la fin de l'an 13; c'est-à-
re, en moins de tems, qu'on n'en auroit mis autrefois à faire le simple tracé du Canal,
l doit les conduire. Les travaux de ce Canal, mis en pleine activité depuis la Redoute de
Villette jusqu'aux Bois de *St. Denis*, offrent depuis plusieurs mois de vastes Ateliers, où
ut Individu laborieux trouve une ressource assurée contre l'indigence. Un Avis, adressé
r le Préfet du Département à ceux des Ouvriers de *Paris*, que la rigueur de la Saison em-
che de continuer leurs travaux ordinaires, a été affiché le 8. *Pluviôse* au matin, & les pré-
ent, que les ordres sont donnés, de les recevoir dans les Ateliers du Canal pour y tra-
iller à la tâche. Ainsi l'entreprise de ce Canal devient dès aujourd'hui un témoignage de
sollicitude du Gouvernement qui l'a ordonnée, & peut déjà être comptée par la Ville de
aris, & pour la Ville de *Paris*, comme un grand moyen d'Administration. "

", Les 5. *p. c. conf.* sont montés, à la Bourse du 9. *Pluviôse*, jusqu'à 57. Fr. 70. Cent. "

De LEYDE, *le* 8. *Février*. On vient de recevoir les *Lettres & Papiers de* PARIS
30. *Janvier*. On y trouve la description de nouveaux honneurs, rendus au *Premier-*
onsul au nom de la République *Italienne*. C'étoit le 26. Janvier l'anniversaire du jour,
ù ce Chef-Magistrat a accepté, aux Comices de *Lyon*, la *Présidence* de cette *Républi-*
ue. " Le Citoyen *Marescalchi*, Ministre des Relations-extérieures *Italien*, en résí-
dence près le *Premier-Consul* & *Président* (dit le *Moniteur*,) a saisi cette circon-
stance pour célébrer la commémoration d'un événement si avantageux pour la Répu-
blique *Italienne* dans ses résultats. Il a donné le 6. *Pluviôse* une Fête, dont le but
étoit de faire éclater la reconnoissance de ses Concitoyens & de son Gouvernement."
Mais ce qui est très-intéressant à connoître, c'est le Rapport du Colonel *Sébastiani*,
qu'on vient de recevoir en même tems. La médiation de cet Officier dans les différends
entre la *Suède* & *Tripoli*, son entrevue avec le Général *Anglois* à *Alexandrie*, ses excur-
sions en *Egypte*, en *Syrie*, sa relâche à *Zante*, les regards curieux portés partout, l'étude
de renouer des liaisons rompues, d'augmenter la considération du nom *François*; tout
est important dans le Récit, dont nous nous empressons de commencer l'insertion.

„ Le 29. *Fructidor* an 10. (16. Septembre 1802,) je me suis embarqué à *Toulon*, à bord de *la Cornélie*. Le 8. *Vendémiaire* (30. Septembre,) je suis arrivé à *Tripoli*; j'ai donné suite au Baron de *Cederström*, Contre-Amiral *Suédois*, ainsi qu'au Ministre du Pacha, leur offrir ma médiation, afin de terminer les différends élevés entre la Cour de *Suède* & la Régence. Ma médiation a été agréée; le Ministre & le Contre-Amiral se sont rendus à Maison Commissariale de *France*, & nous avons entamé la Négociation. Les deux Parties étoient fort éloignées. Le Pacha demandoit une Somme très-considérable, & une augmentation dans la rétribution annuelle. Il s'appuyoit d'un Traité, fait, il y a deux ans, par l'Envoyé du Roi de *Suède*, qui lui assuroit un payement de 245. mille Piastres fortes & une Annuité de 20. mille: il ajoutoit, que deux ans de Guerre l'avoient obligé à des dépenses extraordinaires, & qu'il avoit de modération en se conformant au Traité dont il exigeoit l'exécution. . . . . Mr. de *Cederström* n'offroit, au nom de sa Cour, que 190. mille Piastres pour le rachat des Esclaves *Suédois*, qui étoient au nombre de cent-cinquante, & une Annuité de 5. mille Piastres. Après beaucoup de débats, je parvins à leur faire signer un Traité qui fixe le payement de la rançon à 150. mille Piastres, & l'Annuité à 8. mille."

„ Le 9. *Vendémiaire* (1. Octobre) je fus présenté, avec beaucoup de pompe, au Pacha qui me reçut de la manière la plus distinguée. L'échange des Ratifications du Traité de Paix eut lieu; & la République *Italienne* fut solemnellement reconnue. Je fis arborer le Pavillon sur la Maison Commissariale de *France*, & il fut salué, par la Frégate & par la Place, de 21. coups de Canon. Ce ne fut pas sans difficulté que le Pacha consentit à reconnoître cette République: Il craignit, que toute l'*Italie* ne fût comprise dans cette nouvelle République, & qu'il ne fût par conséquent obligé de respecter indistinctement tous les Bâtimens de Commerce de cette partie de l'*Europe*, ce qui auroit détruit sa Marine. Je donnai les explications nécessaires, & particulièrement celles qui étoient à la portée de son esprit; & il me répondit: „ Enfin je vois, que je puis être en Paix avec la République *Italienne*, sans trop blesser mes intérêts; mais, cela sera encore plus difficile, je le crains, puisque le *Grand Bonaparte* le defire!" Le Pacha de *Tripoli* est un Homme brave & entreprenant, ami des *François*. Les *Anglois* ont fourni des secours à son Frère, qui est dans ce moment à *Derne* sans moyens & sans crédit: Son projet seroit de soulever le Pays contre lui. Les affaires Politiques & Administratives de la Régence sont gérées par *Seid-Muhamed-Dgliais*, Ministre du Pacha. Cet Homme est plein de sagacité, & a quelques notions sur la Politique d'*Europe*. Il a voyagé en *France*, & conserve pour elle un sentiment d'affection dominant.

„ Le 10. *Vendémiaire* (2. Octobre) je suis parti de *Tripoli*; le 24, (16. Octobre) je suis arrivé à *Alexandrie*. „ Le même jour je me suis rendu chez le Général *Stuart*, commandant les Forces *Anglaises* de terre & de mer. Je lui ai communiqué l'ordre du Ministre des Relations extérieures, par lequel on m'enjoignoit de me rendre à *Alexandrie*, & si les *Anglois* occupoient encore la Place, de demander une prompte évacuation, & l'exécution du Traité d'*Amiens*." D'abord le Général *Stuart* me dit, *que l'évacuation de la Place auroit lieu sous peu*; mais, voyant que j'insistois, & que je désirois une réponse moins vague, il me déclara, *qu'il n'avoit aucun ordre de sa Cour de quitter* Alexandrie, & *qu'il croyoit même ne pas pouvoir l'Hyver*. Le Général *Stuart* est un Homme d'un esprit médiocre. Il a pour Aide-de-Camp un Emigré *François*, appellé le Chevalier de *Sades*, Homme d'esprit, ennemi de la *France*, & qui a beaucoup d'influence sur le Général.

„ Le fus le même jour voir *Khourchid-Ahmet*, Pacha d'*Alexandrie*, & le *Capitan-Bey* commandant les Forces de mer *Ottomanes*. Après les complimens d'usage & quelques mots agréables pour la *Sublime-Porte*, je leur annonçai, que les Agens du Commerce *Français* alloient se rendre en *Egypte*. Cette communication leur fit le plus grand plaisir; & ils me cachèrent point, qu'ils voyoient avec peine le séjour des *Anglois* dans ce Pays. Je leur dis, que ce séjour ne pouvoit se prolonger encore longtems, & que la Paix-générale ne laissoit aucun doute sur leur prochain départ. Le 25., je fus voir le *Cheik*, *El-Messiri*. Je vis également ce jour-là le *Cheik*, *Ibrahim-Mughti*. Le 26. je fus visiter la coupure de *Khalidi*, qui a formé le Lac *Maréotis*; l'écoulement des eaux du Lac *Mareotis* est encore fort; & si la *Porte* ne se hâte de rétablir ce Canal important, les éboulemens, qui ont lieu sur la petite Langue-de-terre qui sépare les deux Lacs, rendront l'ouverture telle considérable, qu'il sera impossible d'y travailler. Je ne pense pas, que l'Ingénieur *Suédois* envoyé par la *Porte* pour diriger ces travaux, ait les talens nécessaires. La formation du Lac *Maréotis* paroît avoir contribué à la salubrité de l'air. La Ville n'a, dans ce moment, que de l'eau saumâtre qu'elle tire des puits du *Marabouf*. Ce petit Fort est armé; il s'y trouve une Garde *Angloise* & *Turque*, pour protéger les Habitans qui y viennent puiser. J'employai la journée du 27. à parcourir la Ville, & à recevoir différents Individus, qui vinrent me voir.

(*La Suite ci-après.*)

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*